

## **L'indépendance de la HAICA devrait être protégée**

ARTICLE 19, BBC Media Action, Community Media Solutions (CMS), La Fondation Euro-méditerranéenne de Soutien aux Défenseurs des Droits de l'Homme (REMDH), International Media Support (IMS), Reporters sans frontières (RSF), la fondation Hirondelle, la Coalition Civile pour la Défense de la Liberté d'Expression, l'Association « Vigilance » pour la démocratie et l'État civil, le Syndicat Tunisien des Radios Libres (STRL), la Ligue Tunisienne des Droits de l'Homme (LTDH) expriment leur soutien à la Haute Autorité Indépendante de la Communication Audiovisuelle (HAICA) et réitèrent leur plein appui à ses efforts pour la régulation de la scène audiovisuelle, en vue de garantir l'indépendance, le pluralisme et la diversité des médias en Tunisie.

ARTICLE 19 et les organisations susmentionnées regrettent que la HAICA, qui célèbre, le 3 mai 2014, son 1<sup>er</sup> anniversaire, et qui représente un acquis fondamental pour la Tunisie en cette phase de transition démocratique, soit la cible d'attaques visant à freiner son rôle de régulateur.

ARTICLE 19 et les organisations susmentionnées considèrent que la publication des cahiers des charges des radios et télévisions privées et associatives est un premier jalon sur la voie de la régulation du paysage audiovisuel en Tunisie.

Alors que plusieurs clauses des cahiers des charges sont contestées par certains, ARTICLE 19 et les organisations susmentionnées appellent toutes les parties prenantes concernées à unifier les efforts pour préserver cette instance indépendante de régulation, et la mettre à l'abri des intérêts politiques, économiques et médiatiques particuliers. Il est important de continuer le processus de concertation et de dialogue, engagé à l'occasion de la mise en place de la HAICA et durant la phase préparatoire des cahiers des charges.

La Tunisie attend des échéances électorales décisives pour la stabilisation démocratique du pays. Il est crucial que chacun ait accès à une information médiatique pluraliste et diversifiée.

ARTICLE 19 et les organisations susmentionnées mettent en garde contre les tentatives de compromettre l'indépendance de la HAICA et d'interrompre le processus de régulation, en raison des clivages entre les différentes parties concernées par le secteur audiovisuel, à propos du contenu des cahiers des charges. La HAICA devrait jouer un rôle crucial pour garantir une couverture médiatique neutre et transparente du prochain processus électoral.